

Délibération n° 3 du 11 juillet 2026
portant désignation des représentants du congrès de la Nouvelle-Calédonie au sein
de divers organismes extérieurs

Historique :

Créée par : Délibération n° 3 du 11 juillet 2026 portant désignation des
représentants du congrès de la Nouvelle-Calédonie au sein de divers
organismes extérieurs

JONC du 17 juillet 2026
Page 16323

Modifiée par : Délibération n° 6 du 7 août 2026 portant actualisation de la
composition des organes du congrès et de la désignation de ses
représentants dans les organismes extérieurs

JONC du 19 août 2026
Page 17741

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du comité des investissements hôteliers
touristiques :

1 titulaire : Mme Amandine Bui-Duyet ;

1 suppléant : Mme Wali Wahetra.

Article 2

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du comité des ventes à l'exportation :

1 titulaire : Mme Omayra Naisseline ;

1 suppléant : M. Pascal Vittori.

Article 3

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission des ressources marines :

3 titulaires :

1-Mme Marie-Laure Ukeiwe ;

2-M. Joseph Goromido ;

3-Mme Omayra Naisseline.

Article 4

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'observatoire de la
conjoncture minière :

Délibération n° 3 du 11 juillet 2026

Mise à jour le 07/08/2026

1 titulaire : M. Pascal Vittori ;

1 suppléant : M. Pascal Sawa.

Article 5

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 13

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission consultative pour la gestion du domaine territorial :

4 titulaires :

- 1-M. Levay Roy ;
- 2-M. Pascal Vittori ;
- 3-M. Dominique Fochi ;
- 4-M. Gaston Nedenon.

4 suppléants :

- 1-M. Edwin Billiet ;
- 2-M. Xavier Rossard ;
- 3-M. Pascal Sawa ;
- 4- M. Joe Atinoua.

Article 6

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission consultative des baux ruraux :

3 titulaires :

- 1-M. Levay Roy ;
- 2-M. Pascal Vittori ;
- 3-M. Dominique Fochi.

Article 7

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du comité de coordination du schéma opérationnel de transition alimentaire calédonienne :

1 titulaire : Mme Omayra Naisseline ;

1 suppléant : Mme Laura Vendegou.

Article 8

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein du comité de gestion du fonds d'électrification rurale (FER) :

3 titulaires :

- 1-Mme Naïa Wateou ;
- 2-M. Joseph Boewe ;
- 3-M. Jean-Patrick Toura.

3 suppléants :

- 1-Mme Vanessa Wacapo ;
- 2-M. Edwin Billiet ;
- 3-M. Gaston Nedenon.

Article 9

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein du comité de l'eau :

4 titulaires :

- 1-M. Levay Roy ;
- 2-M. Pascal Vittori ;
- 3-Mme Wali Wahetra ;
- 4-Mme Omayra Naisseline.

4 suppléants :

- 1-M. Edwin Billiet ;
- 2-Mme Vanessa Wacapo ;
- 3-Mme Valentine Eurisouke ;
- 4-M. Gaston Nedenon.

Article 10

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission du pilotage :

1 titulaire : Mme Naïa Wateou ;

1 suppléant : Mme Omayra Naisseline.

Article 11

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 14

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission chargée d'établir la liste annuelle du jury criminel :

5 titulaires :

- 1-M. Lionel Paagalua ;
- 2-Mme Oriane Trolue ;
- 3- M. Joe Atinoua;
- 4-Mme Henriette Tidjine-Hmae ;
- 5-Mme Maria Waka.

Article 12

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 15

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission d'expropriation pour cause d'utilité publique :

4 titulaires :

- 1- Mme Muriel Malfar-Pauga;
- 2-M. Xavier Rossard ;
- 3-Mme Henriette Tidjine-Hmae ;
- 4- Mme Laurie Humuni.

Article 13

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 16

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission d'appel d'offres de la Nouvelle-Calédonie :

5 titulaires :

- 1-M. Levay Roy ;
- 2-Mme Laura Vendegou ;
- 3-Mme Valentine Eurisouke ;
- 4-M. Gaston Nedenon ;
- 5-M. Jean-Patrick Toura.

5 suppléants :

- 1- M. Nicolas Yamamoto;
- 2-M. Xavier Rossard ;

Délibération n° 3 du 11 juillet 2026

Mise à jour le 07/08/2026

- 3-Mme Nadeige Faivre ;
- 4-Mme Melia Qenenoj ;
- 5-Mme Henriette Tidjine-Hmae.

Article 14

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du conseil de l'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie :

- 1 titulaire : Mme Laura Vendegou ;
- 1 suppléant : Mme Oriane Trolue.

Article 15

Sont désignés en qualités de représentants du congrès au sein du comité de gestion du fonds intercommunal de péréquation (FIP) Fonctionnement pour la durée de leur mandat :

3 titulaires :

- 1-Mme Naïa Wateou ;
- 2-M. Pascal Vittori ;
- 3-M. Florentin Dedane.

3 suppléants :

- 1-M. Brieuç Frogier ;
- 2-Mme Laura Vendegou ;
- 3-M. Joseph Boewe.

Article 16

Sont désignés en qualités de représentants du congrès au sein du comité de gestion du fonds intercommunal de péréquation (FIP) Equipement pour la durée de leur mandat :

3 titulaires :

- 1-Mme Naïa Wateou ;
- 2-M. Xavier Rossard ;
- 3-M. Florentin Dedane.

3 suppléants :

- 1-M. Brieuç Frogier ;
- 2-Mme Laura Vendegou ;
- 3-M. Joseph Boewe.

Article 17

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission consultative d'évaluation des charges :

2 titulaires :

1-Mme Amandine Bui-Duyet ;
2-Mme Maria Waka.

2 suppléants :

1-M. Jordan Courtot ;
2-Mme Jacinthe Kaichou-Toura.

Article 18

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du comité consultatif du crédit :

2 titulaires :

1-Mme Vanessa Wacapo ;
2-Mme Odri Wajoka

2 suppléants :

1-Mme Amandine Bui-Duyet ;
2-Maria Waka.

Article 19

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'Outre-mer (pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 3 décembre 2026) :

1 titulaire : M. Joseph Goromido

1 suppléant : Mme Vanessa Wacapo.

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'Outre-mer (pour une durée de quatre ans, à compter du 4 décembre 2026) :

2 titulaire : M. Joseph Goromido ;

1 suppléant : Mme Vanessa Wacapo.

Article 20

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 17

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du conseil du perfectionnement du service militaire adapté :

2 titulaires :

1- Mme Muriel Malfar-Pauga;

2-Mme Maria Waka.

2 suppléants :

1-Mme Laura Vendegou ;

2-Mme Henriette Tidjine-Hmae.

Article 21

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du conseil calédonien de la famille :

1 titulaire : M. Caël Normandon ;

1 suppléant : Mme Jacinthe Kaichou-Toura.

Article 22

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 18

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du conseil territorial pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation en Nouvelle-Calédonie, pour une durée de 4 ans :

1 titulaire : Mme Virginie Ruffenach ;

1 suppléant : M. Basile Citre.

Article 23

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du comité de coordination des baignades :

1 titulaire : M. Caël Normandon ;

1 suppléant : M. Jean-Patrick Toura.

Article 24

Délibération n° 3 du 11 juillet 2026

Mise à jour le 07/08/2026

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du conseil inter-établissements du Greta interprovincial de Nouvelle-Calédonie :

1 titulaire : Mme Marie-Laure Ukeiwe ;

1 suppléant : Mme Jacinthe Kaichou-Toura.

Article 25

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du comité consultatif de l'enseignement agricole de la Nouvelle-Calédonie :

1 titulaire : M. Edwin Billiet ;

1 suppléant : M. Dominique Fochi.

Article 26

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de la commission des bourses avec affectation spéciale :

1 titulaire : Mme Marie-Laure Ukeiwe ;

1 suppléant : Mme Laurie Humuni.

Article 27

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein du conseil d'administration GIP « Formation Cadre Avenir » :

1 titulaire : Mme Marie-Laure Ukeiwe ;

1 suppléant : Mme Jacinthe Kaichou-Toura.

Article 28

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'Assemblée générale GIP « Formation Cadre Avenir » :

2 titulaires :

1-Mme Vanessa Wacapo ;

2-Mme Jacinthe Kaichou-Toura.

2 suppléants :

- 1-Mme Marie-Laure Ukeiwe ;
- 2-Mme Maria Waka.

Article 29

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission consultative de la certification professionnelle :

- 1 titulaire : Mme Marie-Pierre Goyetche ;
- 1 suppléant : Mme Marie-Laure Ukeiwe.

Article 30

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles (GIEP-NC) :

- 1 titulaire : M. Caël Normandon ;
- 1 suppléant : Mme Doriane Tjibaou.

Article 31

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein du conseil stratégique de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelles (CSEIFOP) :

- 1 titulaire : Mme Marie-Laure Ukeiwe ;
- 1 suppléant : Mme Wali Wahetra.

Article 32

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 19

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du haut conseil du sport :

- 1 titulaire : M. Jean-Albert Wadedeu ;
- 1 suppléant : Mme Muriel Malfar-Pauga.

Article 33

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 20

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein de la commission consultative territoriale :

Délibération n° 3 du 11 juillet 2026

4 titulaires :

- 1- M. Nicolas Yamamoto;
- 2-M. Xavier Rossard ;
- 3-M. Joseph Boewe ;
- 4-M. Dominique Fochi.

Article 34

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du conseil du numérique :

1 titulaire : Mme Naïa Wateou ;

1 suppléant : Mme Doriane Tjibaou.

Article 35

Sont désignés en qualité de représentants du congrès au sein du comité de l'observatoire des prix et des marges :

3 titulaires, représentatifs des trois provinces :

- 1-Mme Amandine Bui-Duyet ;
- 2-Mme Vanessa Wacapo ;
- 3-M. Jean-Albert Wadedeu.

Article 36

Sont désignés en qualité de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein du comité de sélection territoriale :

1 titulaire : M. Jordan Courtot ;

1 suppléant : M. Dominique Fochi.

Article 37

La présente délibération sera transmise au haut-commissaire de la République ainsi qu'au gouvernement, publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie et notifiée aux intéressés.